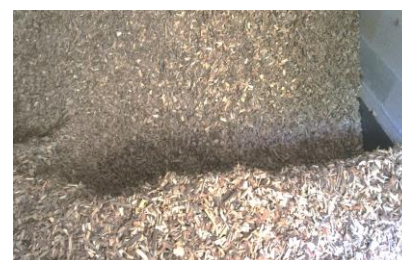




Présentation du projet

Accompagnée par le bureau d'étude Sud-Ecowatt et la mission Bois-Energie de Soleval, la commune convaincue par les avantages d'un réseau de chaleur biomasse, s'est engagée dans la voie du développement durable pour le chauffage de ses bâtiments. Les travaux ont débuté en février 2015 et la mise en service a été réalisée en février 2016.

Le réseau de distribution de la chaleur a été mis en service l'année suivante avec l'alimentation de l'école, la cantine et son réfectoire, puis en 2018, l'accueil de loisirs associé à l'école, la salle du conseil et la Mairie. Enfin, en 2019, la salle polyvalente et la maison des associations y sont raccordées.



Année de mise en service : 2016

Chiffres-clés

Investissement	177 100 €
Puissance de chaque générateur bois	60 kW
Marque	Fröling
Longueur réseau	125 m
Nombre de sous-stations	4

Aides financières

Financement	Montant HT	Part
Département	28 571 €	16 %
Région	48 010 €	27 %
Autre	31 378 €	18 %
Commune	52 141 €	29 %
Coût de l'opération	177 100 €	

Caractéristiques techniques

La chaufferie centrale comprend :

- Deux générateurs bois FROLING d'une puissance de 60 kW chacun ;
- Deux vis d'extraction de sortie de silo pour alimenter chaque chaudière ;
- Un ballon tampon de 1 400 litres ;
- Un réseau primaire permettant d'alimenter les sous stations L'installation fonctionne uniquement avec du bois pour assurer 100 % des besoins thermiques annuels.

En période froide les deux chaudières fonctionnent en même temps. Pendant les périodes intermédiaires elles fonctionnent de manière alternée assurant ainsi une solution de secours en cas de défaillance de l'une d'elles et permettant une maintenance sans interruption de service.

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE LA CHALEUR

Le réseau de 125 m de longueur permet d'alimenter 4 sous-stations pour chauffer 1 342 m².

LA CHAUFFERIE

Le local de 22 m² qui héberge les chaudières est adossé à un silo bâti de 50m³. Un dessileur rotatif permet d'amener les plaquettes à la disposition des systèmes de transfert qui alimentent les deux chaudières.



LES SOUS-STATIONS

Les sous-stations permettent de prendre la chaleur du réseau par le biais d'un échangeur qui transmet la chaleur au réseau de chauffage des bâtiments.



Ballon tampon



Trappe d'accès au silo bâti

Acteurs du projet



Maître d'ouvrage



Bureau d'études



Entreprises



Fournisseur de bois



Exploitant



En Occitanie, le réseau régional des missions Chaleur Renouvelable est cofinancé par l'Europe, l'ADEME, la Région et les Conseils Départementaux



Soleval

Centre de l'Astel – 7 rue de Pierregat
31 450 BELBERAUD
Tél : 09 62 21 95 85 - www.soleval.org
contact@soleval.org

Référence ADEME : 011841 / Avril 2022